

TECHNOFAN

Société Anonyme au capital de 1.258.316 euros

Siège social : 10 place Marcel Dassault, 31700 Blagnac

710 802 547 R.C.S. Toulouse

TECHNOFAN : ACTIVITE ET RESULTATS 2012

Le conseil d'administration, réuni le 15 février 2013, a examiné l'activité et les comptes de l'exercice 2012.

Le chiffre d'affaires est en progression de 37% par rapport à 2011 et atteint un plus haut historique de 71,2 M€ (à taux de change équivalent, la croissance serait de 33%). Le chiffre d'affaires libellé en dollar américain a représenté 64% du chiffre d'affaires total avec un taux moyen de conversion de 1,32.

Le chiffre d'affaires lié à la vente d'équipements de première monte est en progression de 29% par rapport à 2011, en raison de volumes croissants sur les segments des avions de plus de 100 places, des avions régionaux et des hélicoptères.

Le chiffre d'affaires lié aux activités d'après-vente progresse très fortement, de 45% par rapport à 2011. La hausse porte principalement sur les ventes d'équipements de rechanges et de pièces détachées en raison de livraisons exceptionnelles sur les équipements Agusta du segment hélicoptères.

Le chiffre d'affaires R&D est en forte progression à 3,5M€ contre 2M€ en raison de contrats R&T signés avec le groupe Safran.

Pour la onzième année consécutive, Technofan a été classée dans le *Top Ten* du rating « support après-vente » Airbus et a obtenu à nouveau le « Gold Award ». Ce classement est établi principalement sur la base de la performance de la société perçue par les compagnies aériennes et Airbus au cours de l'exercice 2011.

L'année 2012 a vu la signature d'un contrat majeur sur l'équipement de refroidissement du calculateur du moteur LEAP de Snecma (Groupe Safran) pour les applications Airbus A320neo et COMAC C919.

Le résultat d'exploitation s'élève à 5,5 M€, en forte progression par rapport au bénéfice de 0,5 M€ en 2011. Après prise en compte d'un crédit d'impôt recherche de 0,7 M€, et d'une charge d'impôt de 2 M€, le bénéfice net au 31 décembre 2012 ressort à 3,7 M€, soit 5,1 % du chiffre d'affaires, contre 0,6 M€ et 1,1% du chiffre d'affaires au 31 décembre 2011.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires qui sera convoquée le 25 avril 2013 un dividende de 5,80€ par action.

Après la forte reprise des cadences de livraison d'équipements de première monte et des activités d'après-vente observée en 2012, Technofan prévoit un chiffre d'affaires 2013 à un niveau sensiblement équivalent à celui de 2012.

La préparation de la production en série du programme A350 constituera un nouveau défi à la fois pour les équipes techniques et pour les équipes gérant la chaîne fournisseurs.

Technofan prévoit un résultat d'exploitation positif pour l'exercice 2013.